

## Transports :

TRAM = RDV à la patinoire

CAR = ramassage sur les 5 communes du Bocage Cénomans

Exemple pour une activité de 9h à 17h

### **Aller**

Départ de la place de la mairie de Saint Georges du Bois à 9h

Puis passage par le parking de la mairie de Pruillé le Chétif vers 9h10

Puis passage par le parking de la mairie de Fay vers 9h20

Puis passage par l'arrêt de car mairie de Chauffour ND vers 9h30

Puis passage par le parking de l'école de Trangé vers 9h40

### **Retour**

Passage par le parking de l'école de Trangé vers 16h20

Puis passage par l'arrêt de car chêne vert de Chauffour ND vers 16h30

Puis passage par le parking de la mairie de Fay vers 16h40

Puis passage par le parking de la mairie de Pruillé le Chétif vers 16h50

Terminus place de la mairie de Saint Georges du Bois à 17h00

## Inscriptions :

### **Préinscription du 17 Janvier au 28 janvier 17h00**

Il faut obligatoirement se rendre aux permanences pour valider l'inscription

### Permanences Tickets Sports :



Le 4 février à salle des fêtes Chauffour Notre Dame - **17h30 à 19h00**

Le 5 février au Sivom Saint Georges du Bois - **17h30 à 19h00**

Le 7 février à la mairie de Pruillé - **17h30 à 19h00**



*Les inscriptions sur internet ne sont pas définitives il s'agit d'une préinscription.*

*La liste des participants par activité sera affichée sur le site internet le **jeudi 30 janvier 2020***

*Lors de votre inscription définitive, une participation de 2€ par famille vous sera demandée pour une adhésion annuelle aux Tickets Sports.*



## Contact :

service-jeunesse-sibc@orange.fr / Tel : 02.43.83.51.97

